

## **Partenariats public-privé: des innovations visibles à tous les niveaux**

**Zurich, le 02.12.2009** Le nombre de projets en partenariat public-privé (PPP) mis en œuvre dans la pratique n'a pour l'instant guère augmenté en Suisse. Lors de l'Assemblée générale de l'Association PPP Suisse qui s'est tenue ce jour à Berne, il est toutefois apparu clairement que l'approche PPP est de plus en plus prise en considération. Une nouvelle publication de la collection de l'Association montre ainsi que le financement des projets en partenariat public-privé ne doit pas toujours être confié à un partenaire privé. Il est également possible d'envisager des solutions de financement mixte ou purement public.

Lors de l'assemblée générale de l'Association PPP Suisse organisée ce jour à Berne, il est apparu clairement que, même si les projets concrets font encore défaut, le concept de PPP va de l'avant. Comme ont pu le constater les participants à l'AG, le Canton de Berne est parvenu à conclure un projet d'envergure avec le centre administratif de Berthoud. Diverses innovations en matière de partenariats public-privé, également présentées à Berne, ont montré que des tentatives commencent à être engagées à tous les niveaux. Il est désormais primordial que les entreprises privées passent elles-aussi à l'offensive et que la Confédération, les cantons et les communes proposent des approches PPP.

### **Financement des projets en partenariat public-privé dans le domaine des infrastructures**

Afin de proposer des solutions fondées sur la pratique aux questions encore en suspens concernant le financement et de simplifier les processus dans le cadre des projets en PPP, le groupe d'experts «Finances» de l'Association PPP Suisse a élaboré une publication intitulée «Möglichkeiten zur Finanzierung von PPP-Infrastrukturprojekten in der Schweiz» (Financement des projets d'infrastructure en PPP: quelles possibilités en Suisse?). Sous la conduite de Peter Reimann, directeur des finances du canton d'Argovie, les auteurs ont abouti à la conclusion que le rapport risques-coûts des intérêts joue un rôle important lors du choix de la forme de financement d'un projet en partenariat public-privé. Un financement ou cofinancement privé des projets en PPP s'avère en outre généralement judicieux du point de vue des pouvoirs publics, notamment lorsque les coûts de financement accrus s'accompagnent en contrepartie d'un transfert de risques de niveau équivalent ou supérieur sur le partenaire privé. Le financement des projets en partenariat public-privé ne doit de ce fait pas toujours être confié à un partenaire privé. Il est également possible d'envisager des solutions de financement mixte ou purement public. La répartition des risques, inhérente à ce mode de coopération, est l'une des raisons importantes, mais pas la seule, qui permet d'expliquer les avantages en termes d'efficacité des solutions recourant aux PPP.

### **Réduction des risques grâce à l'intégration précoce des services généraux**

Ce n'est que lors de la phase d'exploitation d'un projet de construction que l'on fait généralement appel aux spécialistes en services généraux (également appelés Facility

Management). Country Executive Switzerland et Account Director au sein de Johnson Controls GWS, Rico Domenic a invité, au cours de son exposé, les acteurs participant à un projet en PPP à intégrer cet aspect dès la phase initiale de ce dernier. «Entre 50 et 80 % des coûts du cycle de vie sont en moyenne des coûts de fonctionnement.» La conviction de Rico Domenic est que «seule l'intégration précoce des fournisseurs de services généraux professionnels dans la phase d'études préalables permet d'éviter des erreurs et d'économiser des coûts». Il est ainsi possible de réaliser des économies de l'ordre de 20 % et plus au niveau des frais de fonctionnement en adaptant la durée d'utilisation des éléments de construction et en tenant compte de la facilité de maintenance des immeubles.

### **Au secteur privé de prendre l'initiative**

L'évolution démographique et la hausse incontournable en demande de soins stationnaires durant la vieillesse vont conduire à une hausse des coûts que les œuvres sociales ne pourront plus financer. Les changements dans la société s'accompagnent en parallèle d'un désir d'une plus grande individualité également parmi les personnes âgées. Comme l'ont expliqué Peter Rohner, directeur de BEG & Partners AG et Ivo Bracher, président du conseil d'administration et président de la direction de Bracher und Partner AG, le concept d'«Independent Living» associe deux tendances dans des modèles commerciaux viables pour les branches et organisations concernées. Selon ces derniers, l'un des obstacles majeurs réside toutefois encore dans l'absence de plateforme qui rassemblerait demandeurs et prestataires. Le partenariat public-privé peut s'avérer être ici une forme d'organisation adéquate. Un groupe de travail au sein du groupe d'experts «Santé publique» de l'Association PPP Suisse va se charger de cette thématique. Le centre de compétences CC IL de l'Université de St-Gall travaille en outre sur des modèles et concepts qui permettent d'ouvrir des secteurs d'activité intéressants pour les prestataires et les demandeurs.

Une nouvelle traversée de la rade devrait améliorer le trafic routier aujourd'hui difficile en ville de Genève. Philippe Joye, ancien Conseiller d'État du canton de Genève et chef du département des travaux publics, a présenté le modèle en partenariat public-privé et s'attend à des répercussions positives sur la région franco-valdo-genevoise (d'une surface de près de 1 200 km<sup>2</sup>) et compte sur une participation de la France au projet.

Swiss CargoTube, aujourd'hui encore à l'état de projet, pourrait un jour compléter et décongestionner le système actuel de transport de marchandises par la route et le rail. La société CargoTube GmbH a pris l'initiative de démarrer la conception et d'apporter le justificatif de faisabilité. André Graber, associé au sein de CargoTube GmbH, a présenté aujourd'hui le système de transports de marchandises d'un nouveau genre, entièrement automatisé et circulant dans des tunnels souterrains.

### **Comblent les lacunes en termes de connaissances**

Il faut combler les lacunes sur le plan des connaissances à tous les niveaux et mettre en place des instruments réalistes afin de favoriser l'intérêt du monde politique et de l'économie pour les PPP, telle est la conclusion de l'association à l'occasion de l'assemblée générale de ce jour. «Il faut mettre en avant la notion d'augmentation de la qualité» a insisté Thomas Pfisterer, président de l'association. Il s'agit de montrer que l'influence des politiques

demeure inchangée en cas de projets en PPP et que les pouvoirs publics ne peuvent que bénéficier de l'apport du secteur privé.

### **Évolution satisfaisante de l'Association PPP Suisse**

Thomas Pfisterer s'est dit satisfait de l'évolution de l'association créée en 2006. Celle-ci enregistre une progression continue du nombre de ses membres et a pu aujourd'hui annoncer l'adhésion de deux autres membres de renom: la Ville d'Aarau et les CFF feront ainsi partie de l'Association PPP Suisse dès 2010.

Pour de plus amples informations:

Thomas Pfisterer, Président de l'Association PPP Suisse:

Tél. 078 647 34 14

Heinz Gut, Directeur de l'Association PPP Suisse:

Tél. 079 400 57 09

La publication «Möglichkeiten zur Finanzierung von PPP-Infrastrukturprojekten in der Schweiz» (uniquement disponible en allemand) paraîtra avant Noël aux éditions Schulthess et sera disponible dans votre librairie habituelle au prix de CHF 38.-.  
(ISBN 9783-7255-5972-5).